

81  
PROCES VERBAL de  
L'ASSEMBLEE GENERALE de  
L'association des étudiants du Cegep  
St-Laurent Inc.  
tenue le 8 novembre 1979  
à midi au C-6

L'assemblée générale est ouverte en vertu d'une proposition adoptée lors de l'assemblée générale du 23-10-79.

Ordre du jour; tel que publié dans l'avis de convocation.

- 1' Procédures
- 2' Représentativité des comités
- 3' Elections aux comités du Conseil Central (C.C.)
- 4' Elections du Conseil Exécutif.
- 5' Levée

1-Procédures:

I) Election d'un président d'assemblée.

Alain Boucher se propose.  
Christian O Leary se propose.  
Jean Plamondon se propose.

Le président d'élection met aux voix.  
Alain Boucher est élu à majorité.

II) Election d'un secrétaire d'assemblée.

François Desjardins se propose.  
François Desjardins est élu par acclamation.

2- Représentativité des comités:

I) Il est proposé par Elizabeth Caron et secondé par Alain Brunel que:

Je propose de rajouter un 3<sup>e</sup> membre au comité des relations extérieures.

Adoptée à majorité.

II) Il est proposé par Jean Soublière et secondé par Claude Labrecque que:

Je propose de mettre à trois personnes le nombre d'officiers à tous les comités du Conseil Central.

Adoptée à majorité.

3- Elections aux comités du Conseil Central.

Afin d'éliminer les longueurs les désistements ne sont pas consignés au procès verbal.

I) Comité Information:

Mise en candidature:

Anne Marie Cabana est proposée  
Elizabeth Caron est proposée  
Jeannette Francke est proposée  
François Dufaux est proposé  
Bernard Rodrigue est proposé.

Anne Marie Cabana,  
Elizabeth Caron,  
François Dufaux sont élus à majorité.

II) Comité pédagogique:

Mise en candidature:

Jean Dagenais est proposé  
Gilles Seutin est proposé  
Jacques Halle est proposé.

Ils sont élus par acclamation.

III) Comité culturel:

Mise en candidature:

Christian Lafortune est proposé  
Martin Roy est proposé  
Claude Labrecque est proposé  
Richard Blais est proposé.

Christian Lafortune,  
Claude Labrecque,  
Martin Roy sont élus à majorité.

IV) Comité société:

Mise en candidature:

Irène Demczuk est proposée  
Stéphane Desjardins est proposé  
Anne Martine Jeandonnet est proposée.

Ils sont élus par acclamation.

V) Comité des relations extérieures

Mise en candidature:

Christian O Leary est proposé  
Jeannette Francke est proposée  
Pierre Jolicoeur est proposé.

Ils sont élus par acclamation.

4- Elections du Conseil Exécutif:

I) Mise en candidature:

Alain Brunel est proposé  
Yvon D'Astout est proposé  
Eugène Dufresne est proposé  
Herman Porlier est proposé  
Marc-André Paiement est

proposé  
Marie Chantal Gauthier est proposée.

Alain Brunel,  
Eugène Dufresne,  
Herman Porlier,  
Marc André Paiement,  
Marie Chantal Gauthier sont élus à majorité.

5) Levée de l'assemblée:

Le président lève l'assemblée à 13,50 heures.